

RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES

L'ANALYSE DES CHARGES ET DU FINANCEMENT PAR OBJETS

La présentation des charges par objets, conformément aux normes du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* définies par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), fournit une information sur la nature économique des biens et services acquis et du financement.

Graphique 4
Charges par objets

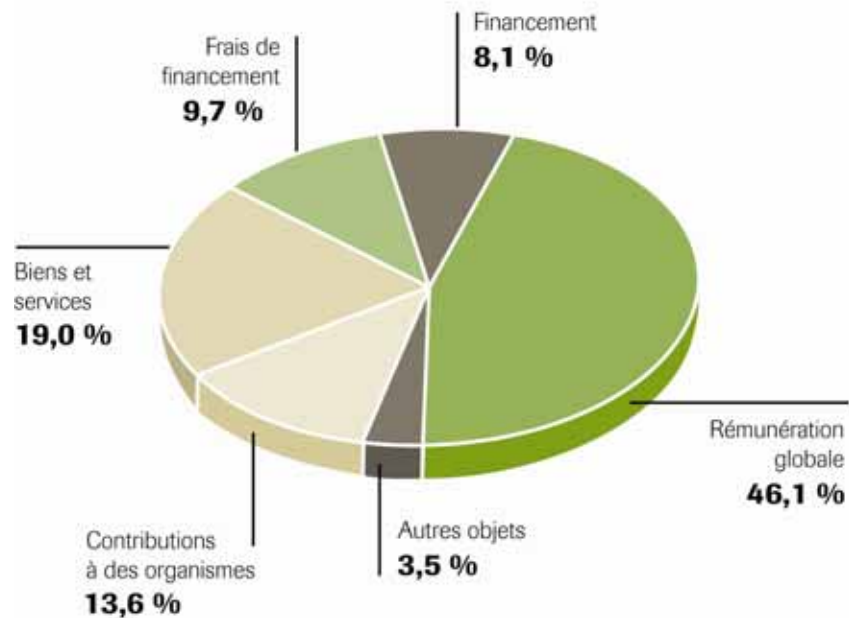


Tableau 14
Analyse des charges et du financement par objets

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %
Charges			
Rémunération			
- élus	9 598,9	9 478,1	(1,3)
- employés	1 392 111,5	1 413 395,2	1,5
	1 401 710,4	1 422 873,3	1,5
Cotisations de l'employeur	447 774,2	575 230,6	28,5
	1 849 484,6	1 998 103,9	8,0
Transport et communication	44 516,0	40 086,3	(10,0)
Services professionnels			
- honoraires professionnels	77 178,6	51 259,1	(33,6)
Services techniques et autres	265 929,4	306 309,0	15,2
Location, entretien et réparation			
- location	87 368,8	90 619,3	3,7
- entretien et réparation	83 597,2	78 842,7	(5,7)
	170 966,0	169 462,0	(0,9)
Biens non durables			
- fourniture de services publics	87 019,4	87 574,2	0,6
- autres biens non durables	148 690,6	145 091,4	(2,4)
	235 710,0	232 665,6	(1,3)
Biens durables	28 047,0	23 788,3	(15,2)
Frais de financement			
- intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge :			
- de la municipalité	276 167,6	283 328,2	2,6
- des autres organismes municipaux	139,8	111,0	(20,6)
- des gouvernements du Québec et du Canada	78 772,6	81 035,6	2,9
- des tiers	54 017,1	52 873,5	(2,1)
- autres frais de financement	1 416,1	1 416,1	-
	410 513,2	418 764,4	2,0
Contributions à des organismes			
- organismes municipaux			
- quote-part à la CMM	30 913,6	30 000,0	(3,0)
- villes reconstituées	1 565,2	1 865,2	19,2
- autres	356 276,5	416 878,3	17,0
- organismes gouvernementaux	48 645,5	53 686,5	10,4
- autres organismes	76 972,9	88 541,9	15,0
	514 373,7	590 971,9	14,9
Autres objets			
- créances douteuses ou irrécouvrables	7 333,6	6 637,3	(9,5)
- autres	136 409,2	147 332,9	8,0
	143 742,8	153 970,2	7,1
Total des charges	3 740 461,3	3 985 380,7	6,5
Financement			
Financement à long terme des activités de			
fonctionnement	(15 000,0)	(39 400,0)	162,7
Remboursement de la dette à long terme	345 264,1	352 119,5	2,0
Total du financement	330 264,1	312 719,5	(5,3)
Total des charges et du financement	4 070 725,4	4 298 100,2	5,6

La rémunération

En 2010, la rémunération globale s'élève à 1 998,1 M\$, soit une hausse de 148,6 M\$ par rapport à 2009. Cette augmentation s'explique principalement par les facteurs suivants :

- une augmentation de 47,1 M\$ de la rémunération, attribuable à l'indexation des salaires et à la progression des employés dans leurs échelles salariales respectives;
- l'impact négatif de la crise financière sur le rendement des caisses de retraite explique l'augmentation importante de 96,8 M\$ des dépenses de l'employeur relativement aux régimes de retraite des employés de la Ville;
- une baisse d'environ 2,1 M\$ découlant de l'entente conclue entre la Ville et le gouvernement du Québec relativement au transfert à celui-ci de la gestion du programme de la sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne ville de Montréal;
- une augmentation nette de 6,8 M\$ provenant de rajustements divers, de variations de postes et autres, telles que la variation des crédits prévus pour fin d'équité salariale et pour certaines libérations syndicales.

Les explications de ces éléments de variation sont présentées en détail à la sous-section « Rémunération globale » de la présente section.

Transport et communication

En 2010, le budget s'établit à 40,1 M\$, en baisse de 4,4 M\$ par rapport au budget de 2009. Cette diminution est principalement attribuable à :

- l'abolition du budget de 2,1 M\$ qui était prévu pour les élections en 2009;
- une diminution de près de 2,3 M\$ découlant d'un réaménagement budgétaire complété en 2009 entre la ville-centre et les arrondissements, relativement à la gestion des espaces de stationnement tarifés.

Services professionnels

En 2010, le budget de 51,3 M\$ est en baisse de 25,9 M\$ par rapport à celui de 2009. Cette diminution est attribuable principalement aux facteurs suivants :

- l'abolition du budget de 5,5 M\$ qui était prévu pour les élections en 2009;
- l'abolition d'un budget de 4 M\$ lié à l'important contrat des compteurs d'eau (ICI) que la Ville a annulé;
- les efforts de rationalisation du SITE menant à une compression de 14 M\$ en honoraires professionnels pour ses activités liées à la gestion de l'eau, de la voirie, de la propreté et du déneigement. Une part importante de ces économies est réaffectée à d'autres objets et activités prioritaires pour la Ville, notamment le Plan d'intervention de la voirie ainsi que des investissements dans les infrastructures financés au comptant.

Services techniques et autres

Pour les services techniques, le budget de 306,3 M\$ établi en 2010 démontre une progression de 40,4 M\$ par rapport à celui de 2009. Cette augmentation est attribuable principalement aux facteurs suivants :

- un budget additionnel de l'ordre de 8 M\$ est accordé relativement au renouvellement des contrats d'élimination des déchets, plus précisément pour faire face à l'indexation des contrats et à l'accroissement des volumes éliminés;
- un budget supplémentaire de 7 M\$ est prévu pour les redevances additionnelles qui deviendront exigibles à la suite de l'adoption prochaine d'un règlement par le gouvernement du Québec. Les objectifs de cette mesure sont de diminuer les quantités de matières résiduelles, tout en permettant de constituer des fonds qui serviront au financement du programme de traitement des matières organiques. À cet effet, la Ville recevra, en 2010, un nouveau revenu de transfert du gouvernement du Québec, pour un montant du même ordre;
- un budget additionnel de 5 M\$ est accordé à la Commission des services électriques (CSE). Cette somme représente le coût des travaux d'enfouissement de fils que la CSE est appelée à réaliser et à facturer aux unités d'affaires de la Ville ou à des tierces parties. Cette augmentation est sans impact sur le cadre financier de la Ville puisqu'une augmentation équivalente est prévue au budget des revenus, en 2010;
- le budget de dépenses de 2010 connaît une augmentation de 3,6 M\$ qui est elle-même compensée par une hausse de 3 M\$ du budget des revenus recouverts auprès de la SAAQ;
- un budget additionnel de 3,2 M\$ est accordé au Bureau de projets pour la réalisation du Plan d'intervention de la voirie;
- une augmentation de 5,3 M\$ est attribuable à l'inflation prévue selon les perspectives économiques de Montréal pour 2010;
- un budget additionnel de 1,7 M\$ est consacré aux interventions en matière de propreté et de déneigement;
- un budget additionnel de 2 M\$ est consacré aux travaux imprévus et au plan d'entretien sur le réseau secondaire d'aqueduc et d'égout;
- un nouveau budget de 1,5 M\$ est alloué à la valorisation des matières résiduelles à la suite de l'entente prise avec la compagnie Rebutis Solides Canadien du groupe TIRU.

Location, entretien et réparation

Concernant les charges de location, le budget s'établit à 90,6 M\$, ce qui représente une hausse de 3,2 M\$ par rapport à celui de 2009. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 5,5 M\$ des budgets consacrés aux locations d'immeubles, notamment :
 - une hausse globale des baux de l'ordre de 4,3 M\$;
 - une contribution de 1,2 M\$ pour accroître l'accessibilité des citoyens à des installations sportives;
- une diminution de 1 M\$ en location de véhicules, attribuable à l'abolition des budgets prévus pour les élections de 2009 et aux compressions effectuées en arrondissements;

- une compression de 1 M\$ en location d'équipements électroniques et informatiques, notamment à la Direction des systèmes d'information (DSI).

Concernant les charges d'entretien et de réparation, le budget s'établit à 78,8 M\$, connaissant une baisse de 4,8 M\$ par rapport à celui de 2009. Cette diminution est principalement due aux facteurs suivants :

- une diminution nette de 1,6 M\$ des budgets d'entretien et de réparation des bâtiments utilisés par les services centraux, à la suite d'une nouvelle entente de service avec le Fonds des immeubles qui gère tout le parc immobilier municipal pour les unités d'affaires de la Ville;
- une diminution nette de 1,6 M\$ des budgets d'entretien et de réparation des bâtiments au sein des arrondissements, attribuable notamment à l'abolition de budgets destinés à un programme de réfection qui a pris fin en 2009 et qui était financé par un revenu de taxation locale, non reconduit en 2010;
- la non récurrence d'un budget exceptionnel de 3,2 M\$ qui était dédié à la réalisation d'un important programme de réfection visant à rétablir la qualité du réseau routier terminé en 2009. Les budgets réguliers prévus pour l'entretien de la voirie municipale sont toutefois maintenus à hauteur de 123 M\$ en 2010;
- une diminution de 2,2 M\$ des budgets des arrondissements pour l'entretien et la réparation de l'ameublement et des équipements de bureautique et électroniques;
- une augmentation de l'ordre de 4 M\$ des budgets destinés à l'entretien des applications et des équipements informatiques municipaux.

Biens non durables

En 2010, le budget s'établit à 232,7 \$, ce qui représente une diminution de 3 M\$ par rapport à celui de 2009. Cette baisse est principalement due aux facteurs suivants :

- une révision à la baisse des budgets de 4,1 M\$ en arrondissements, notamment pour les achats de fournitures de bureau et informatiques, de produits horticoles, de carburants et d'autres biens;
- une hausse nette de 1,3 M\$, attribuable à l'inflation et combinée à certaines compressions budgétaires exercées en arrondissements et dans les services municipaux.

Biens durables

En 2010, le budget s'établit à 23,8 M\$, ce qui représente une diminution de 4,3 M\$ par rapport à celui de 2009. Cette baisse reflète la décision de l'Administration d'étaler le déploiement du nouveau système de collecte des matières résiduelles jusqu'en 2011, alors qu'elle prévoyait initialement le réaliser entièrement en 2009 en lui consacrant un budget de 15 M\$ pour l'acquisition de bacs de recyclage. Ainsi, ce budget non dépensé en 2009 est révisé et estimé à hauteur de 16,8 M\$ pour les deux prochaines années, soit 9,2 M\$ en 2010 et 7,6 M\$ en 2011.

Contributions à des organismes

En 2010, le budget s'établit à 591 M\$, une hausse de 76,6 M\$ par rapport à celui de 2009. Cette augmentation est attribuable principalement aux facteurs suivants :

- la volonté de la Ville de soutenir et développer le transport collectif en augmentant ses contributions à la Société de transport de Montréal (STM) de 57,6 M\$ et à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) de 4,6 M\$;
- la volonté de la Ville de consacrer un budget additionnel de 10 M\$ à de nouvelles interventions stratégiques, dans le cadre du plan d'action *Imaginer-Réaliser Montréal 2025*;
- l'ajout d'un budget de 1,2 M\$ pour la réalisation du *Programme de développement économique et urbain* (PDEU);
- l'ajout d'un budget de 3 M\$ consacré à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en vertu d'une entente renouvelée avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- une diminution de 1 M\$ de la quote-part que la Ville doit verser à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), conformément aux dispositions de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*.

Autres objets de dépenses

En 2010, le budget de 154 M\$ est en hausse de 10,2 M\$ par rapport à 2009. Cette augmentation est attribuable aux facteurs suivants :

- l'abolition de budgets de 14 M\$ liés principalement à l'important contrat des compteurs d'eau que la Ville a annulé;
- de nouvelles réserves de 19 M\$, dont 12 M\$ sont prévus pour une distribution possible aux arrondissements, selon les futures conclusions sur la dotation des arrondissements de la Commission du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain;
- une nouvelle réserve de 10 M\$ destinée au renforcement de la fonction publique. Cette somme sera consacrée à renforcer l'expertise nécessaire à l'exercice de la maîtrise d'œuvre et du contrôle dans tous les domaines nécessitant une intervention municipale;
- l'abolition d'un budget de 1,8 M\$ qui était prévu pour les élections de 2009;
- une diminution de 1,5 M\$ du budget destiné au programme d'élimination des poteaux et d'enfouissement des fils des services publics;
- une diminution de 1,5 M\$ résultant des efforts des arrondissements pour revoir leurs activités, priorités et structures organisationnelles.

Les frais de financement

Au budget de 2010, les frais de financement totalisent 418,8 M\$, soit une augmentation de 8,3 M\$ par rapport à 2009. Cette variation découle directement de la hausse des emprunts et est intimement liée à la hausse constatée au remboursement de la dette à long terme.

Financement à long terme des activités de fonctionnement

Ce poste représente le montant de financement par emprunts nécessaire pour défrayer certaines dépenses courantes, prévues au budget de fonctionnement. En 2010, un budget de 39,4 M\$ est prévu pour :

- le financement à long terme des achats des bacs de recyclage, pour un montant de 9,2 M\$;
- une contribution de 30,2 M\$ versée à la STM dans le cadre du programme SOFIL, destiné à des investissements dans son réseau de transport collectif.

Remboursement de la dette à long terme

Le remboursement de la dette à long terme, qui comprend la dépense pour le remboursement de capital et la dépense relative aux contributions aux fonds d'amortissement, se chiffre à 352,1 M\$ au budget de 2010. L'augmentation de 6,9 M\$ reflète l'impact de la hausse des emprunts contractés, une hausse atténuée par l'échéance d'autres dettes.

LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale est le poste de dépenses le plus important. Le tableau ci-dessous présente les principales composantes de la masse salariale, soit la rémunération et les contributions de l'employeur. Ces dernières comprennent la contribution de la Ville aux différents régimes étatiques (charges sociales), tels la Régie des rentes, le Régime québécois d'assurance parentale et l'assurance-emploi, ainsi que les différents avantages sociaux, tels les régimes de retraite et les assurances collectives.

En 2010, la rémunération globale s'élève à 1 998,1 M\$, soit 46,5 % par rapport au budget global des dépenses de fonctionnement de la Ville. Il s'agit d'une hausse d'environ 148,6 M\$, ou 8,0 %, par rapport au comparatif 2009.

Tableau 15
Composantes de la masse salariale

(en milliers de dollars)

	Budget 2010	Part relative
Rémunération	1 422 873,3	71,2 %
Charges sociales	160 209,0	8,0 %
Avantages sociaux		
Régimes de retraite (services courants)	205 972,7	10,3 %
Autres dépenses relatives aux régimes de retraite	137 897,3	6,9 %
Assurances collectives	68 066,7	3,4 %
Autres avantages	3 084,9	0,2 %
	415 021,6	20,8 %
Total	1 998 103,9	100,0 %

Les principaux rajustements de la rémunération globale sont :

- une augmentation de 31,7 M\$ provenant des indexations salariales des employés;
- une augmentation de 15,4 M\$ attribuable aux progressions des employés dans leurs échelles salariales;
- une baisse d'environ 2,1 M\$ découlant de l'entente conclue entre la Ville et le gouvernement du Québec relativement au transfert à celui-ci de la gestion du programme de la sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne ville de Montréal;
- l'impact négatif de la crise financière sur le rendement des caisses de retraite explique l'augmentation de 96,8 M\$ des contributions aux régimes de retraite des employés de la Ville;
- une augmentation nette de 6,8 M\$ provenant de rajustements divers, de variations de postes et autres, telles que la variation des crédits prévus pour fin d'équité salariale et pour certaines libérations syndicales.

Tableau 16
Analyse de la rémunération et des cotisations de l'employeur

(en milliers de dollars)

	Structures autorisées	Rémunération	Cotisations de l'employeur		Total de la rémunération globale
			Charges sociales	Avantages sociaux	
			000 \$	000 \$	
	a-p.	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$
Élus	103,0	9 478,1	795,4	2 443,0	12 716,5
Cadres et contremaîtres	2 049,0	189 700,4	19 066,1	73 620,8	282 387,3
Professionnels et cols blancs	7 528,4	431 257,9	52 403,5	124 249,5	607 910,9
Cols bleus	4 457,0	241 750,9	32 602,8	81 112,6	355 466,3
Policiers	4 157,1	340 879,1	33 173,9	67 454,4	441 507,4
Pompiers	2 345,0	179 996,5	18 448,7	62 312,4	260 757,6
Préposés aux traverses d'écoliers	224,4	6 044,0	653,0	0,0	6 697,0
Total	20 863,9	1 399 106,9	157 143,4	411 192,7	1 967 443,0
Sécurité du revenu ¹		23 766,4	3 065,6	3 828,9	30 660,9
Total	20 863,9	1 422 873,3	160 209,0	415 021,6	1 998 103,9

¹ Depuis 2008, à la suite d'une entente conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, la gestion des activités liées à la sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne ville de Montréal est assurée par le gouvernement du Québec. Les employés municipaux affectés à ce secteur sont prêtés au gouvernement du Québec contre une compensation financière. Ces employés ne font pas partie de la structure d'effectifs de la Ville de Montréal, mais leur rémunération apparaît dans le budget de dépenses.

LA VARIATION DE L'FFECTIF

En 2010, la structure autorisée au budget de fonctionnement s'élève à 20 863,9 années-personnes, ce qui représente une baisse de 169,0 années-personnes par rapport au comparatif de 2009.

Cette variation provient d'une réduction de 381,3 postes à la suite de différents réaménagements et réorganisations du travail. Ce dernier effort permet une réduction totale de 1 186,3 postes par rapport au budget comparatif de 2006, dépassant l'objectif de 1 000 postes qui avait été fixé. Afin de réaliser certains dossiers prioritaires de l'administration, 212,3 années-personnes ont été ajoutées dans différents services centraux ou dans les arrondissements.

Variation de l'effectif dans les arrondissements

L'effectif des arrondissements est en baisse de 76,1 années-personnes par rapport au comparatif de 2009. D'une part, une diminution de 99,4 années-personnes résulte de l'effort déployé par les arrondissements pour atteindre l'objectif d'une réduction de 1000 postes. D'autre part, une augmentation de l'effectif de 23,3 années-personnes permet aux arrondissements de soutenir l'administration municipale dans certains secteurs précis, notamment les bibliothèques et la propreté.

Variation de l'effectif dans les services centraux et autres postes budgétaires

L'effectif des services centraux et autres postes budgétaires est en baisse de 92,9 années-personnes par rapport au comparatif de 2009. D'une part, une diminution de 281,9 années-personnes résulte de l'effort des services centraux pour atteindre l'objectif d'une réduction de 1000 postes. D'autre part, un ajout de 189 années-personnes permet aux services municipaux de soutenir l'administration municipale dans divers secteurs, notamment la gestion de l'eau, la gestion du plan directeur de gestion des matières résiduelles et la sécurité publique.

Notons également que le Service de police affiche la principale variation d'effectif, soit une baisse nette de 283,8 postes. De plus, certaines des activités relevant du Service des affaires corporatives ont été transférées afin de créer le Service des affaires juridiques.

Tableau 17.1

Effectif réparti selon la structure organisationnelle – cumulatif 2006-2010

(en années-personnes)

	Comparatif 2006 ¹	Dossiers prioritaires et ajustements	Réduction de l'effectif	Budget 2010
Arrondissements				
Ahuntsic-Cartierville	396,7	26,6	(25,5)	397,8
Anjou	214,3	4,0	(17,3)	201,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	493,5	19,0	(39,9)	472,6
Lachine	266,0	1,0	(13,5)	253,5
LaSalle	307,2	12,9	(21,5)	298,6
L'Île-Bizard–Sainte-Genève	97,0	2,9	(5,8)	94,1
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	538,9	10,2	(43,7)	505,4
Montréal-Nord	348,6	19,1	(28,2)	339,5
Outremont	105,5	0,0	(7,0)	98,5
Pierrefonds-Roxboro	279,5	0,0	(22,6)	256,9
Plateau-Mont-Royal	422,5	9,7	(27,7)	404,5
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	402,6	16,8	(32,4)	387,0
Rosemont–La Petite-Patrie	538,4	51,3	(33,5)	556,2
Saint-Laurent	546,7	21,5	(44,2)	524,0
Saint-Léonard	298,0	2,0	(30,5)	269,5
Sud-Ouest	396,6	34,6	(32,0)	399,2
Verdun	319,5	2,0	(25,8)	295,7
Ville-Marie	542,8	9,0	(43,3)	508,5
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	447,1	13,3	(38,7)	421,7
Total des arrondissements	6 961,4	255,9	(533,1)	6 684,2
Services centraux				
Direction générale	23,0	0,0	(4,0)	19,0
Affaires corporatives	1 099,0	26,1	(100,8)	1 024,3
Affaires juridiques	429,4	23,0	0,0	452,4
Capital humain	131,9	8,0	(25,9)	114,0
Commission de la fonction publique	6,0	0,0	0,0	6,0
Commission des services électriques	110,0	11,0	0,0	121,0
Communications et relations avec les citoyens	175,6	2,5	(22,2)	155,9
Développement culturel, Qualité du milieu de vie et Diversité ethnoculturelle	1 816,8	(837,2)	(76,2)	903,4
Direction des systèmes d'information	401,0	7,0	22,6	430,6
Finances	485,8	66,0	(63,8)	488,0
Infrastructures, Transport et Environnement	1 114,0	174,4	(12,5)	1 275,9
Mise en valeur du territoire et du patrimoine	778,1	29,2	(61,9)	745,4
Police	5 615,9	353,4	(332,7)	5 636,6
Secrétariat de liaison	0,0	4,0	1,0	5,0
Sécurité incendie	2 663,2	79,8	23,2	2 766,2
Vérificateur général	35,0	1,0	0,0	36,0
Total des services centraux	14 884,7	(51,8)	(653,2)	14 179,7
Autres postes budgétaires	2,2	(2,2)	0,0	-
Total	21 848,3	201,9	(1 186,3)	20 863,9

Tableau 17.2
Effectif réparti selon la structure organisationnelle
(en années-personnes)

	Comparatif 2009	Dossiers prioritaires et ajustements ¹	Réduction de l'effectif	Budget 2010
Arrondissements				
Ahuntsic-Cartierville	387,0	2,1	8,7	397,8
Anjou	207,6	0,0	(6,6)	201,0
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	482,9	0,0	(10,3)	472,6
Lachine	253,5	0,0	0,0	253,5
LaSalle	321,1	0,0	(22,5)	298,6
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	96,3	0,0	(2,2)	94,1
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	505,6	0,0	(0,2)	505,4
Montréal-Nord	347,1	0,0	(7,6)	339,5
Outremont	99,5	0,0	(1,0)	98,5
Pierrefonds-Roxboro	259,3	0,0	(2,4)	256,9
Plateau-Mont-Royal	403,8	0,8	(0,1)	404,5
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	392,8	2,0	(7,8)	387,0
Rosemont-La Petite-Patrie	559,0	1,0	(3,8)	556,2
Saint-Laurent	530,4	0,0	(6,4)	524,0
Saint-Léonard	276,5	1,0	(8,0)	269,5
Sud-Ouest	400,2	10,9	(11,9)	399,2
Verdun	297,5	0,0	(1,8)	295,7
Ville-Marie	519,5	0,0	(11,0)	508,5
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	420,7	5,5	(4,5)	421,7
Total des arrondissements	6 760,3	23,3	(99,4)	6 684,2
Services centraux				
Direction générale	21,0	0,0	(2,0)	19,0
Affaires corporatives	1 036,2	(21,0)	9,1	1 024,3
Affaires juridiques	429,4	23,0	0,0	452,4
Capital humain	117,0	0,0	(3,0)	114,0
Commission de la fonction publique	6,0	0,0	0,0	6,0
Commission des services électriques	118,0	3,0	0,0	121,0
Communications et relations avec les citoyens	153,9	0,0	2,0	155,9
Développement culturel, Qualité du milieu de vie et Diversité ethnoculturelle	893,6	13,7	(3,9)	903,4
Direction des systèmes d'information	398,5	7,0	25,1	430,6
Finances	486,0	11,0	(9,0)	488,0
Infrastructures, Transport et Environnement	1 205,5	72,3	(1,9)	1 275,9
Mise en valeur du territoire et du patrimoine	738,9	16,3	(9,8)	745,4
Police	5 920,4	27,9	(311,7)	5 636,6
Secrétariat de liaison	4,0	0,0	1,0	5,0
Sécurité incendie	2 706,0	38,0	22,2	2 766,2
Vérificateur général	36,0	0,0	0,0	36,0
Total des services centraux	14 270,4	191,2	(281,9)	14 179,7
Autres postes budgétaires	2,2	(2,2)	0,0	-
Total	21 032,9	212,3	(381,3)	20 863,9
Cumulatif 2006-2010	21 848,3	201,9	(1 186,3)	20 863,9

Notes relatives au tableau 17.1 :

- ¹ L'effectif de 2006 a été redressé afin de le rendre comparable à celui de 2010. Ces redressements tiennent compte principalement des activités dont les budgets existaient en 2006 sans équivalent en personnes-années telles que les usines d'eau potable et certaines opérations associées aux projets de développement.

Notes relatives au tableau 17.2 :

- ¹ Cette rubrique comporte notamment les postes affectés à des projets prioritaires dans les arrondissements, dont des activités liées aux bibliothèques et à la propreté. Dans les services centraux, il s'agit, entre autres, d'activités relatives à la gestion de l'eau, la gestion du plan directeur de gestion des matières résiduelles et la sécurité publique.

Autres notes :

- Depuis 2008, à la suite d'une entente conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, la gestion des activités liées à la sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne ville de Montréal est assumée par le gouvernement du Québec contre une compensation financière. Ainsi, les crédits budgétaires de 2010 comprennent une rémunération équivalente à 429,0 années-personnes.
- Ces structures autorisées ne représentent que les années-personnes financées à même le budget de fonctionnement.
- Lorsqu'une activité est réalisée pour le compte de plusieurs unités, l'ensemble du budget de dépenses est ventilé entre les intervenants. Toutefois les employés qui réalisent l'activité sont tous présentés au budget du fournisseur de service. Par exemple, l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie a à même sa structure 149,8 a-p. qui réalisent les travaux de marquage et signalisation pour l'ensemble du territoire de l'ex-ville de Montréal.